

DIRECTION DE LA MOBILITÉ ET DES TRANSPORTS

SERVICE MOBILITÉ URBAINE

Dossier suivi par : **Caroline GEORGE**

☎ : 02 99 86 62 47

✉ : c.george@rennesmetropole.fr

Notre référence : DMT/SMU/CG/MF/17-10-13

Madame, Monsieur,

Rennes Métropole réalise une enquête sur les déplacements des ménages en partenariat avec le Département d'Ille-et-Vilaine, la Région Bretagne, l'État et la Caisse des Dépôts. Cette enquête de grande ampleur consiste à recueillir des informations précises sur les déplacements des habitants de l'Ille-et-Vilaine et d'une partie des départements limitrophes du Morbihan et des Côtes d'Armor (origine et destination, mode de transport, motif du déplacement, etc).

Elle a pour but de connaître et de comprendre les logiques de déplacements actuelles et d'identifier les tendances pour les années à venir. Elle constitue une base d'information précieuse pour organiser les services et les aménagements pour l'ensemble des modes de déplacements (marche, vélo, transports collectifs, voiture, etc.) en fonction des besoins de mobilité des habitants.

La réalisation de l'enquête est confiée à la société TEST-SA. Elle se déroulera entre janvier 2018 et avril 2018. En amont de l'enquête, TEST-SA effectue un repérage sur le terrain pour identifier les logements qui ont été sélectionnés pour être enquêtés et le nom de leurs occupants. La personne qui effectue ce repérage peut être amenée à se présenter à votre logement. Dans ce cas, nous vous serions reconnaissants de lui réserver le meilleur accueil. Elle se présentera avec une attestation prouvant son agrément.

L'enquête est effectuée selon la méthode « standard CEREMA » (Centre d'Études d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement). Elle fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL). Conformément à la loi 51-711 du 7 juin 1951 et à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, la confidentialité des renseignements que vous nous communiquerez est strictement garantie. En fin d'enquête, toutes les informations nominatives vous concernant seront détruites. Les fichiers constitués, ainsi que les exploitations réalisées seront rendus totalement anonymes.

Restant à votre disposition pour vous fournir toute information complémentaire, nous vous remercions de votre participation active et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION  
LE VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX  
TRANSPORTS ET AUX DÉPLACEMENTS



Jean-Jacques BERNARD